

Le Contrat de solutions, ce sont 44 partenaires du secteur agricole qui s'engagent pour des solutions concrètes, efficaces, durables pour la protection de toutes les cultures. Plus de 100 fiches détaillent les leviers pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires.

FICHE 6

Comment lutter contre les maladies du blé tendre avec des variétés résistantes ?

Pour **réduire sa consommation d'intrants** de manière raisonnée, il est essentiel de **réfléchir à l'ensemble de ses pratiques**, et ce dès le **choix de la variété cultivée**. La précocité ou encore le niveau de résistance aux maladies sont déterminants pour la manière dont va être conduite la culture par la suite.

Qu'en est-il aujourd'hui en France ?

En France, sur blé tendre, les attaques de pathogènes (**la septoriose, la rouille brune, la rouille jaune, l'oïdium, le piétin-verse, la fusariose, ...**) engendrent des pertes de rendement pouvant aller jusqu'à 40 %. Certaines maladies fongiques sont par ailleurs productrices de toxines et dégradent la qualité de la récolte. La gestion de ces maladies est donc un enjeu primordial de l'itinéraire technique de la culture.



Qu'est-ce qu'une variété résistante aux maladies ?

Une variété résistante n'est pas un « bon » hôte pour les champignons ou les virus pathogènes. La variété peut être résistante à une ou plusieurs maladies. Cultiver des variétés résistantes permet donc de réduire la pression des maladies dans la parcelle, mais aussi le potentiel de multiplication des bioagresseurs et leur nuisibilité. Ainsi, une réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques peut être envisagée.

Attention cependant, les variétés ne cumulent pas des résistances à toutes les maladies et la virulence des pathogènes peut évoluer dans le temps. Il importe donc de se renseigner régulièrement pour éviter les contournements de résistances.

Comment choisir sa variété ?

Chaque variété est évaluée sur une **échelle** allant de **1** (très sensible) à **9** (résistante). Afin de choisir la variété la plus adaptée au contexte pédo-climatique de l'exploitation et aux débouchés (ex :

panification), Arvalis a développé un outil d'aide à la décision gratuit (<https://choix-des-varietes.arvalis-infos.fr/bletendre/>). Fournisseurs ou conseillers sont aussi des sources d'informations pour connaître les notes de résistances actualisées des différentes maladies.

Combien en existe-t-il ?

Aujourd'hui, il existe une offre conséquente de variétés résistantes aux maladies avec **environ 350 variétés de blé tendre inscrites au catalogue français**, dont **115 classées Am, présentent un bon niveau de résistance aux maladies fongiques**, soit environ 30%.

De premiers objectifs de déploiement déjà atteints ...

En **2021**, les **variétés résistantes aux maladies fongiques** (variétés clas-

sées Am) couvrent **61% des surfaces cultivées de blé tendre** (hors mélanges variétaux), contre 30% sur la période 2011-2015. Ce déploiement reste à conforter dans le temps en poursuivant la recherche génétique et la réflexion à l'échelle de l'itinéraire technique pour combiner ces variétés avec d'autres leviers (ex : pratiques agronomiques, OAD).

Bonne pratique recommandée : Pour renforcer de façon pérenne l'efficacité de ces variétés résistantes, il est important de favoriser l'alternance des sources de résistance dans le temps et dans l'espace sur un même territoire.

Le **Contrat de solutions*** – Fiche 6 – propose de généraliser l'usage de variétés résistantes aux maladies, avec une baisse estimée d'indice de fréquence de traitement (IFT) fongicide d'environ 0.24 (pour un IFT de 1.6 pour le blé en moyenne sur la France). Un large choix de ces variétés est aujourd'hui accessible.

*www.contratsolutions.fr

INSERER LE LOGO DE LA FDSEA en bas à droite (à la place de FDSEA 69) + insérer photos dans bulle rose à gauche et témoignage)

« Mettre la phrase clé de l'interview. Nom de la personne interviewée et organisme / métier

Pas d'interdiction

DES SOLUTIONS !

